

Département  
du Haut-Rhin  
---  
Arrondissement  
de Mulhouse

**SIVOM DE LA REGION MULHOUSIENNE**  
**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS**  
**DU COMITE D'ADMINISTRATION**

**sous la présidence de M. Jean ROTTNER,**  
**Président**

**Séance du 20 juin 2017**

Nombre de présents :	50	Date de convocation et d'expédition :	14 juin 2017
Nombre de droits de votes :	89		
Pour :	89		
Contre :	0		
Abstention :	0		
			n° DL200617-AGF-03

Présents (50) : MM. BAUER, BERGDOLL, BOURGUET, BROMBACHER, Mme BUCHERT, MM. CHAPRIER, DUMEZ, EBERLIN, EICHER, GASSER, GOEPFERT B., Mme GRISEY, MM. GRUN, HATTENBERGER, HAUSS, HILLMEYER, HIRTH, ISSELE, IVAIN, Mme KEMPF, MM. KIMMICH, KOLB, LAUGEL, LECONTE, LICHTENSTEGER, LIPP, Mme LUTZ, M. MAITREAU, Mmes MILLION, MOTTE, MM. NEUMANN, NICOLAS, NOBEL, NOTTER, POCHON, POWIELAJEW, RICHERT, ROTTNER, SCARAVELLA, SPIEGEL, Mme STIMPL, MM. STOCKER, STRIFFLER, MM. TOME, TRIMAILLE, WEISBECK, WEISS, WILLEMANN, WISS, WOLFF

Excusés (28) : MM. BECHT, BITSCHENE, BOCKEL, CENTLIVRE, DUSSOURD, ENGASSER, FISCHER, FREUDENBERGER, FREY, FUCHS, Mmes GASSER, GERHART, GROFF, MM. HOME, IFFRIG, JORDAN, JULIEN, Mme MIMAUD, M. MOSSER, Mmes OTT, PLAS, M. RAMBAUD, Mme RAPP, M. RAPP, Mme SCHELL, M. SCHNEBELEN, Mmes SORNIN, STRIFFLER

Absents (20) : Mme BAMOND, MM. BERBETT, BLANGENWITSCH, GOEPFERT G., HUBER, Mme JENN, MM. JOURDAIN, Mme KLAKOSZ, MM. METZGER, MUTH, OTTER, PULEDDA, SALZE, SCHILLINGER, Mmes SCHMIDLIN BEN M'BAREK, SCHWEITZER, MM. VOGT, WALTER, Mmes WINNLEN, ZELLER

Ont donné procuration (13) : MM. BITSCHENE, FISCHER, FUCHS, Mmes GASSER, GROFF, M. HOME, Mmes MIMAUD, PLAS, M. RAMBAUD, Mmes RAPP, SCHELL, SORNIN, STRIFFLER

A été représenté par un suppléant (1) : M. IFFRIG

Assistaient en outre à la séance : MM. OCHSENBEIN, NAZON, ARLOTTI, WILLGALLIS, Mmes ZWEIGARDT, TROGNON-MEYER, SCHILLINGER du syndicat.

M. OCHSENBEIN est désigné secrétaire de séance par l'assemblée.

**Point n° 4 de l'ordre du jour**  
**Approbation du Compte Administratif de l'exercice 2016**

Conformément à l'article L2121-14 du CGCT, il est procédé à l'élection d'un Président temporaire.

M. NOTTER est élu Président pour approuver le présent Compte Administratif.

Monsieur le Président expose :

Le Compte Administratif 2016, présente globalement, tous budgets confondus, un excédent de **29 647 037,19 €**.

Les résultats seront repris lors du budget supplémentaire 2017.

## **BUDGET GENERAL 16/00 – M14 TTC**

### **1. Section d'investissement :**

<b>Total des dépenses d'investissement</b>	47 992,60 €
<b>Total des recettes d'investissement</b>	69 602,90 €
<b>Résultat</b>	<b>21 610,30 €</b>

Des dépenses d'investissement ont été réalisées pour :

- l'achat de licences informatiques (Office):	4 524,00 €
- l'achat de matériel informatique :	3 093,23 €
- le mobilier de la salle de réunion :	15 048,48 €
- la réfection des locaux (sol + peinture + lampes)	13 400,09 €
- l'acquisition d'un véhicule de service	11 926,80 €

Les recettes proviennent :

- de l'affectation des résultats :	39 795,18 €
- des amortissements :	24 372,35 €
- du FCTVA :	5 435,37 €

### **2. Reste à réaliser :**

<b>Total des dépenses</b>	16 280,04 €
<b>Total des recettes</b>	0,00 €
<b>Solde des restes à réaliser</b>	<b>- 16 280,04 €</b>
<b>Résultat de la section en tenant compte des restes à réaliser</b>	<b>5 330,26 €</b>

### **3. Section de fonctionnement :**

<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	1 987 537,13 €
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	1 987 537,14 €
<b>Résultat</b>	<b>0,01 €</b>

Les frais de fonctionnement du syndicat se sont répartis de la manière suivante :

- charges à caractère général :	516 376,73 €
- charges de personnel :	1 285 528,45 €
- dotations aux amortissements :	24 372,35 €
- indemnités des élus :	161 259,60 €

Ces dépenses font l'objet d'une ventilation en fin d'année et sont remboursées par chacun des budgets des différentes missions : 1 972 832,27 € (traitement des résidus urbains, collecte sélective des déchets et assainissement), déduction faite :

- des remboursements de charges payées par les locataires du syndicat, à savoir le SCOT et le SIFAM pour un montant total 11 044,52 € ;
- de produits exceptionnels : 3 660,35 €.

### **BUDGET 16/03 – MISSION TRAITEMENT DES RESIDUS URBAINS – M14 HT**

Il est rappelé que ce budget annexe est un budget dont les montants sont présentés hors taxes.

#### **1. Section d'investissement :**

<b>Total des dépenses d'investissement</b>	2 340 693,79 €
<b>Total des recettes d'investissement</b>	14 447 343,80 €
<b>Résultat</b>	<b>12 106 650,01 €</b>

En investissement, des dépenses ont été réalisées pour :

- le remboursement du capital des emprunts :	2 201 430,84 €
- écritures d'ordres constatant la sortie d'un terrain cédé à l'euro symbolique :	80 120,00 €
- des travaux au centre de tri à Illzach :	9 462,80 €
- la reprise de subventions :	49 680,15 €

Les recettes proviennent :

- de l'amortissement :	675 900,47 €
- de l'autofinancement :	12 658 525,66 €
- d'une garantie financière :	191 131,00 €
- de la répartition de l'IRA (indemnité de remboursement anticipé)	841 666,67 €
- écritures d'ordres constatant la sortie d'un terrain cédé à l'euro symbolique :	80 120,00 €

#### **2. Reste à réaliser :**

<b>Total des dépenses</b>	40 537,20 €
<b>Total des recettes</b>	0,00 €
<b>Solde des restes à réaliser</b>	<b>- 40 537,20 €</b>
<b>Résultat de la section en tenant compte des restes à réaliser</b>	<b>12 066 112,81 €</b>

### 3. Section de fonctionnement :

<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>23 290 470,74 €</b>
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>34 233 608,94 €</b>
<b>Résultat</b>	<b>10 943 138,20 €</b>

Les dépenses de la section de fonctionnement concernent pour l'essentiel les charges d'exploitation et les frais de personnel relatifs aux différents sites :

- exploitation de l'usine de Sausheim :	13 246 270,09 €
- consommation électrique de l'usine :	519 893,57 €
- exploitation du Centre de Tri :	749 371,95 €
- TGAP + CFE + CVAE :	826 074,41 €
- analyses et suivi environnemental :	40 060,97 €
- traitement des déchets verts, des gravats :	105 496,69 €
- GER UIRU Sausheim	2 573 115,06 €
- Reversement électricité UIRU :	1 218 272,13 €
- Reversement vapeur UIRU :	453 200,13 €
- remboursement des emprunts (dont ICNE) :	799 379,95 €
- remboursement charges du budget général :	310 306,98 €
- amortissement :	675 900,47 €
- Amortissement de l'IRA :	841 666,67 €
- impôts et taxes :	346 494,36 €
- remboursement d'autres organismes :	325 913,97 €
- dotation / provision pour risques et charges :	191 131,00 €
- divers :	67 922,34 €

Les recettes proviennent :

- des participations intercommunales :	9 850 000,00 €
- de l'excédent 2015 :	11 711 800,16 €
- de l'incinération des boues de la station d'épuration ;	2 350 243,35 €
- de la redevance spéciale d'enlèvement des ordures :	4 493 550,52 €
- de la vente d'énergie à EDF et à la STEP de Sausheim :	972 420,38 €
- du traitement des déchets industriels :	1 735 408,84 €
- du remboursement du budget assainissement (1/10 <sup>ème</sup> de 10 M€ : 6 <sup>ème</sup> échéance) :	1 000 000,00 €
- du 2 <sup>ème</sup> acompte du fonds de soutien / emprunt CHF :	487 720,39 €
- de produits exceptionnels (pénalités production énergie Novergie) :	402 629,94 €
- de la location du centre de tri + divers :	235 977,41 €
- de reprise de subventions :	49 680,15 €
- de la vente de vapeur :	926 720,81 €
- divers :	17 456,99 €

**BUDGET 16/04 – MISSION COLLECTE SELECTIVE DE DECHETS - M14 HT****1. Section d'investissement :**

<b>Total des dépenses d'investissement</b>	2 473 610,81 €
<b>Total des recettes d'investissement</b>	465 538,40 €
<b>Résultat</b>	<b>- 2 008 072,41 €</b>

Les dépenses d'investissement 2016 concernent :

- la reprise de résultats 2015	900 800,97 €
- l'acquisition de bacs à roulettes dans le cadre de la conteneurisation en porte à porte	1 132 286,39 €
- la réalisation de travaux en déchetterie :	132 250,33 €
- l'acquisition de conteneurs enterrés, aériens et DEEE :	118 663,40 €
- la reprise de subventions	26 385,60 €
- l'acquisition de conteneurs enterrés pour compte de tiers :	42 162,00 €
- la construction d'une nouvelle déchetterie à Kingersheim	21 062,12 €
- le remboursement d'un emprunt :	100 000,00 €

Les recettes proviennent :

- d'une subvention de l'Ademe :	5 658,99 €
- du remboursement de 8 conteneurs ordures ménagères par m2A :	42 162,00 €
- des amortissements :	417 717,41 €

**2. Reste à réaliser :**

<b>Total des dépenses</b>	837 478,60 €
<b>Total des recettes</b>	3 000 000,00 €
<b>Solde des restes à réaliser</b>	<b>2 162 521,40 €</b>
<b>Résultat de la section en tenant compte des restes à réaliser</b>	<b>154 448,99 €</b>

**3. Section de fonctionnement :**

<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	10 044 406,03 €
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	10 178 041,74 €
<b>Résultat</b>	<b>133 635,71 €</b>

Les principales dépenses de ce budget concernent la collecte et le traitement des différents déchets ménagers, à savoir :

- le fonctionnement des déchetteries du SIVOM :	2 994 227,00 €
- le tri des collectes sélectives (PAV + P à P) :	2 439 301,00 €
- la pré-collecte, collecte sélective du verre et du multi matériaux (PAV + P à P) :	1 617 437,00 €
- la pré-collecte, la collecte et le traitement des bio-déchets :	151 165,00 €
- le compostage individuel et partagé :	37 265,00 €
- le traitement des déchets verts :	381 220,00 €
- le traitement des gravats :	368 613,00 €
- le traitement du bois :	111 168,32 €
- l'enlèvement et le traitement de l'amiante :	30 554,37 €
- le remboursement du budget général :	580 267,95 €
- les amortissements :	417 717,41 €
- la communication :	182 485,00 €
- le salaire des ambassadeurs du tri :	519 338,35 €
- l'enlèvement des déchets dangereux des ménages :	78 842,84 €
- les intérêts d'emprunts (dont ICNE) :	76 478,75 €
- les assurances :	25 959,28 €
- autres traitements et divers :	32 367,00 €

Les recettes proviennent :

- des subventions intercommunales :	4 700 000,00 €
- de soutiens financiers (Eco Emballages, Eco Folio, OCADE) :	3 130 925,00 €
- de la valorisation de produits recyclés :	1 753 618,18 €
<i>Dont reprise des balles de flaconnage plastique</i>	203 543,31 €
<i>Reprise des huiles usagées</i>	8 227,74 €
<i>Valorisation des matériaux issus de la collecte sélective</i>	1 067 921,61 €
<i>Valorisation des métaux ferreux</i>	285 126,17 €
<i>Valorisation du verre</i>	188 799,35 €
- de l'excédent 2015 :	485 660,51 €
- de la reprise de subventions :	26 385,60 €
- divers (remboursement de sinistres) :	14 551,74 €
- PLP (vente de composteurs + remboursement charges M2A) :	64 046,00 €
- du déstockage de l'amiante :	2 854,99 €

## BUDGET ASSAINISSEMENT 16/05 – MISSION ASSAINISSEMENT - M49TTC :

### 1. Section d'investissement :

<b>Total des dépenses d'investissement</b>	4 808 418,66 €
<b>Total des recettes d'investissement</b>	4 757 200,03 €
<b>Résultat</b>	<b>- 51 218,63 €</b>

Les dépenses d'investissement 2016 comprennent :

- le remboursement du capital des emprunts :	1 017 481,72 €
- la réalisation de divers travaux sur les réseaux dans les communes :	2 145 660,55 €
- les travaux dans les stations d'épuration :	287 907,26 €
- l'achat de terrains pour la réalisation des bassins :	41 386,80 €
- des opérations d'ordre + divers :	77 882,22 €
- du déficit antérieur reporté :	287 111,37 €
- opération d'ordre de récupération de TVA	950 988,74 €

Ces dépenses sont couvertes par des recettes en provenance :

- de subventions et de participations :	615 724,38 €
- des amortissements :	1 458 348,21 €
- reprise de TVA :	950 988,74 €
- du FCTVA :	763 441,92 €
- d'un remboursement par la Lyonnaise des Eaux d'une partie des emprunts d'assainissement :	16 249,24 €
- opération d'ordre de récupération de TVA :	950 988,74 €
- divers :	1458,80 €

2. **Reste à réaliser** :

<b>Total des dépenses</b>	1 249 595,83 €
<b>Total des recettes</b>	1 940 333,50 €
<b>Solde des restes à réaliser</b>	<b>690 737,67 €</b>
<b>Résultat de la section en tenant compte des restes à réaliser</b>	<b>639 519,04 €</b>

3. **Section de fonctionnement** :

<b>Total des dépenses d'exploitation</b>	14 131 806,74 €
<b>Total des recettes d'exploitation</b>	22 633 100,74 €
<b>Résultat</b>	<b>8 501 294,00 €</b>

Les dépenses d'exploitation se répartissent de la manière suivante :

- pour la compétence assainissement non collectif	<b>3 121,95 €</b>
- compétence générale assainissement	<b>588 539,18 €</b>
<i>Dont charges financières</i>	471 120,76 €
<i>Communication dont salon Aquaterritorial</i>	38 336,90 €
<i>annulations titres sur exercice antérieur et non-valeur</i>	66 399,88 €
<i>Divers :</i>	12 681,64 €
- <i>compétence épuration des eaux usées</i>	<b>10 216 795,30 €</b>
<i>Dont : énergie</i>	790 047,10 €
<i>exploitation des stations d'épuration</i>	4 503 312,96 €
<i>Incinération et évacuation des boues</i>	2 627 986,04 €
<i>amortissement</i>	547 541,39 €
<i>remboursement du budget TRU (1/10<sup>ème</sup>)</i>	1 000 000,00 €
<i>remboursement du BP général</i>	377 510,51 €
<i>Etudes et recherches</i>	51 966,00 €
<i>multirisques</i>	101 671,90 €
<i>redevances VNF, ONF</i>	181 200,50 €
<i>divers :</i>	35 558,90 €
- compétence gestion des réseaux	<b>3 323 350,31 €</b>
<i>Dont : amortissement</i>	909 685,98 €
<i>remboursement du budget général</i>	647 471,49 €
<i>entretien des réseaux</i>	399 573,79 €
<i>redevance occupation du domaine public</i>	980 500,03 €
<i>travaux chez les particuliers</i>	202 083,87 €
<i>titres annulés sur exercices antérieurs</i>	38 525,68 €
<i>exploitation des réseaux (énergie, frais de tel, entretien)</i>	145 509,47 €

Les recettes de cette section d'exploitation proviennent :

- de la redevance d'assainissement collectif :	<b>10 690 031,24 €</b>
- de la redevance d'assainissement non collectif :	<b>7 328,42 €</b>
- des primes pour épuration versées par l'agence de l'eau :	<b>1 555 482,00 €</b>
- des prestations de service :	<b>2 183 595,54 €</b>
<i>Dont : participations des industriels</i>	960 829,75 €
<i>participation pour raccordement à l'égout</i>	432 840,91 €
<i>du traitement des matières de vidange</i>	655 687,16 €
<i>de la réalisation de constat d'assainissement, d'enquêtes ...</i>	38 375,80 €
<i>réception et traitement des graisses</i>	44 198,29 €
<i>Pénalités :</i>	44 202,98 €
- de la redevance pour domaine public versée par la Lyonnaise	<b>980 500,04 €</b>
- de la contribution de la Basse Vallée de la Doller :	<b>289 214,57 €</b>
- du remboursement des travaux faits chez des particuliers :	<b>147 106,84 €</b>
- excédent antérieur reporté :	<b>6 659 243,53 €</b>
- reprise de subventions :	<b>77 882,22 €</b>
- divers :	<b>42 716,34 €</b>



Après examen, le Comité d'Administration, réuni en séance ordinaire le 20 juin 2017, sous la Présidence de M. NOTTER, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par M. Jean ROTTNER, Président, après s'être fait présenter le Budget Primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

- lui donne acte de la présentation du Compte Administratif ;
- constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, aux résultats d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- arrête les résultats définitifs tels que résumés sur l'annexe relative à la présentation consolidée des résultats du budget principal et des budgets annexes ;
- approuve le Compte Administratif de l'exercice 2016 se soldant par un excédent final de **29 647 037,19 €**.

dont en investissement	10 068 969,27 €
et en fonctionnement	19 578 067,92 €

Déposé à la Sous-Préfecture  
de Mulhouse, le 26 JUN 2017  
et exécutoire à compter de cette date  
Pour le Président  
et par délégation  
Le Directeur



Pour extrait conforme  
Pour le Président  
et par délégation  
Le Directeur

